

OBJET D'ÉTUDE

La littérature d'idées du XVI^e siècle au XVIII^e siècle

SÉQUENCE N° 2 : **Œuvre intégrale** « Des Cannibales », Livre I, chapitre 31,

Essais, 1588, Michel de MONTAIGNE (1533-1592)

Problématiques :

- A quoi tient la puissance argumentative de cet essai de réflexion sur la notion de « barbare » en débat après la découverte du « Nouveau Monde » ?
- Quand le thème de l'Autre devient l'enjeu d'une pensée critique

Lecture linéaire de l'extrait n°1 : de « Or je trouve, pour revenir à mon propos, qu'il n'y a rien de barbare... » à « leur naïveté originelle »

Construction de l'enjeu de la lecture

Michel de MONTAIGNE (1533-1592) est né aux confins du Bordelais dans le Périgord, d'une famille anoblie par prescription¹, philosophe, humaniste et moraliste de la Renaissance qui fait partie de ces écrivains érudits de ce siècle « renaissant », et qui enfant puis adolescent éduqué par son père Pierre Eyquem, grandit dans la ferveur humaniste et polyglotte. Avidé lecteur, il entame en 1554 à la cour des aides de Périgueux un cursus professionnel au sein de la magistrature de la province de Guyenne qui le conduit en 1556 au parlement de Bordeaux occuper un poste de conseiller pendant 13 ans. Pendant cinq ans, il noue une progressive et solide amitié avec un aîné conseiller La Boétie. La disparition de ce dernier en août 1563 le bouleversa, tout en lui donnant l'occasion de concrétiser ses idées stoïques². Versé à la chambre des enquêtes, il y devient un diplomate de premier niveau, chrétien sincère contre les ligueurs protestants et fidèle au roi de France, promu après sa retraite en octobre 1571 en gentilhomme de la chambre du Roi, avec le titre de chevalier de l'ordre de Saint-Michel. À la mort de son père en juin 1568, Michel hérite de la terre et du titre de « seigneur de Montaigne », et désormais riche, peut se défaire de sa charge de magistrat diplomate le 24 juillet 1570 et se consacrer à l'écriture et à l'édition. Ce qui ne l'empêche pas de prendre une part active à la vie politique en Aquitaine, devenant par deux fois maire de Bordeaux de 1581 à 1585 par exemple.

Probablement dès la fin mars 1578, il constate qu'il est victime de petits calculs urinaires, et en 18 mois, la gravelle, maladie responsable de la mort de son père, s'aggrave et s'installe durablement. Désormais le plus souvent souffrant ou maladif, il cherche à hâter ses écrits et à combler ses curiosités : il essaie ainsi de guérir en voyageant vers des lieux de cure, puis voyage vers les contrées qui l'ont fasciné durant sa jeunesse.

Montaigne entreprend d'écrire les *Essais* en 1572 mu par une « humeur mélancolique (...) très éloignée de [sa] complexion naturelle, produite par le chagrin de la solitude en laquelle il y [avait] quelques années il s'était jeté ». Il les remaniera et les continuera constamment jusqu'aux derniers mois avant sa mort. Ces écrits constituent une œuvre originale que les autorités toléreront puis mettront à l'Index par le Saint-Office en 1676. Ils ont eu et ont encore un retentissement considérable dans la réflexion philosophique européenne.

L'objectif de l'auteur affiché dès le premier livre paraît singulier : « Je n'ai d'autre objet que de me peindre moi-même » ; « Ce ne sont pas mes actes que je décris, c'est moi, c'est mon essence. », développant l'ambition de « se faire connaître à ses amis et parents ». Les *Essais* sont une façon de mettre les représentations du monde à l'épreuve du moi afin que quiconque qui le lira puisse tirer profit de son

¹ Anoblissement par prescription : processus par lequel une famille roturière se voit anoblir au bout de deux générations pourvu qu'aucun d'entre ses membres n'exerce de professions incompatibles avec la noblesse, commerçant par exemple.

² Stoïques : < stoïcisme, doctrine philosophique de l'Antiquité grecque. Courant philosophique occidental ayant pour finalité le bonheur de l'existence humaine obtenu grâce à une acceptation rationnelle de l'ordre du monde et de son évolution. Il repose notamment sur la distinction centrale entre d'un côté les choses qui dépendent de nous et sur lesquelles nous devons concentrer nos efforts, et d'un autre côté les choses qui ne dépendent pas de nous, contre lesquelles il est vain de lutter et que nous devons au contraire supporter et accepter (principe de détachement) qui inspira Montaigne dans ses écrits. *Refusant de s'enfermer dans une école philosophique particulière, Montaigne est profondément marqué par la méthode critique des Sceptiques, contraire à toute forme de dogmatisme.*

expérience. Sa sagesse doit selon lui profiter à tous car il propose à ses lecteurs «une vie basse, et sans lustre : C'est tout un, On attache aussi bien toute la philosophie morale, à une vie populaire et privée, qu'à une vie de plus riche estoffe : Chaque homme porte la forme entière, de l'humaine condition.. »³.

Il traite de tous les sujets possibles, sans ordre apparent et de manière spiralaire : médecine, amour et sexualité, livres, affaires domestiques, histoire ancienne, chevaux, maladies entre autres, auxquels Montaigne mêle des réflexions sur sa propre vie et sur l'Homme, le tout formant « un pêle-mêle où se confondent comme à plaisir les choses importantes et futiles, les côtés vite surannés et l'éternel. » Cependant, malgré l'apparente flânerie du propos dans les *Essais*, un thème essentiel se dégage tout au long du livre : l'homme. Quand Montaigne évoque Dieu, la nature ou encore les coutumes, c'est toujours pour en tirer une réflexion sur notre condition, en plaçant l'Homme au centre de ses interrogations. Et dans une société ravagée par les guerres de religion, Montaigne semble s'inscrire dans la tradition des humanistes qui l'ont précédé.

Éléments de contexte

La découverte du Nouveau Monde à la Renaissance ébranle profondément la perception de l'homme et de ce qu'il est d'usage d'appeler au XVI^e siècle la civilisation. Montaigne explore le concept dans les *Essais* et intitule un chapitre du Livre I, "Des cannibales" : loin d'admettre l'évidence du terme de "sauvages", il met à profit les informations de première main transmises par un membre de l'expédition coloniale française au Brésil (1555-1557) et s'interroge sur le sens des pratiques rapportées, notamment l'anthropophagie, dans la perspective des cruautés européennes.

Il dispose d'un témoignage de première main, ayant eu à son service l'un des membres de l'expédition coloniale française en terre de Brésil, de 1555 à 1557. Ce qu'il apprend des peuplades lui inspire avant tout l'idée que " chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage ". Jugeant les pratiques de torture des Européens plus cruelles que l'anthropophagie des sauvages, Montaigne inverse la hiérarchie habituelle.

Cet extrait n'aborde pas le cannibalisme mais souligne les méfaits d'un regard trop occidental qui peut conduire à des contresens⁴.

Mouvement du passage

Dans ce passage Montaigne raisonne du caractère fondé ou pas de l'appellation de « barbare », autrement dit de « sauvage », pour qualifier les indiens Tupinambas⁵.

Son argumentation se fonde sur un raisonnement analogique et conduit Montaigne à affirmer paradoxalement la supériorité des Sauvages, plus proches de la Nature, adeptes de lois naturelles, sur les Civilisés, corrompus par les vices.

Enjeux de l'explication

En quoi ce texte constitue un éloge peu conventionnel de ces peuples soumis aux lois naturelles ?

De quelle manière le raisonnement analogique de Montaigne sur la notion de « barbarie » se déploie-t-il dans le passage ?

³ Extrait du livre III, chapitre 2 des *Essais*.

⁴ https://gallica.bnf.fr/essentiels/anthologie/cannibales_babelio.com

⁵ « Des Cannibales » est le nom donné aux habitants – les Tupinambas – de la côte du Brésil où l'amiral français Nicolas Durand de Villegagnon débarqua en 1555 à l'embouchure de Rio de Janeiro, avec l'intention d'y fonder des colonies. Il était entré en contact avec les tribus voisines, ennemies des Portugais arrivés sur place à partir de 1500. La première expédition française dans la région remontait à 1505, elle avait été menée par le capitaine Paulmier de Gonneville, qui ramena au pape le fils d'un chef Tupi.

- **Première partie : I.1 à 9 de « Or (...) » à « l'usage parfait et définitif de toute chose »**

- « Or je trouve, pour revenir à mon propos » : ce passage s'ouvre sur une rupture logique marquée par le connecteur d'opposition « or » qui est là pour mettre l'accent sur la démonstration qui va suivre, en plein dans le « propos » au centre du dispositif argumentatif de l'auteur, et pour signifier qu'il clôt une digression (dans laquelle Montaigne déplorait le fait que les témoignages rapportés par les explorateurs du Nouveau Monde le soient de manière infidèle). D'emblée le verbe d'opinion « trouver » dans la formule inaugurale « je trouve » inscrit les « essais » du philosophe comme une opinion personnelle qui se livre sous forme d'une pensée en mouvement. Au lecteur de suivre le flot d'idées de l'auteur qui se cherche en même temps qu'elles se dévoilent à lui.
- Suit la présentation du point de départ de son argumentation, en termes abstraits : « Il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation, à ce qu'on m'en a rapporté, sinon que chacun appelle « barbarie » ce qui n'est pas de son usage (...) ». Il s'agit là de la thèse de l'auteur que l'on peut résumer par : « Ce qui nous est étranger, nous le trouvons « sauvage » ou « barbare ». L'auteur tient tout de même à préciser qu'il tient cette opinion de celle qu'il a pu se faire en écoutant les témoignages l'un des membres de l'expédition coloniale française en terre de Brésil, comme l'indique l'incise « à ce qu'on m'en a rapporté » et un peu plus loin « semble-t-il ». L'expérience précède donc le jugement, et la pensée du philosophe met un point d'honneur à s'en nourrir avant de se positionner sur le sujet.
- La formule abstraite suivante « de même que, nous n'avons (...) pas d'autre modèle de vérité et de raison à l'esprit que l'exemple et l'idée des opinions et des usages du pays où nous sommes », construit par symétrie un raisonnement analogue appliqué à la manière générale que chaque pays a de porter un jugement et d'affirmer une vérité, c'est-à-dire formulés à partir des coutumes et des mœurs et religions pratiquées dans ce pays et érigées comme modèle unique de référence. Montaigne souligne ainsi par cette formulation le caractère ethnocentrique (tendance à privilégier le groupe ethnique auquel on appartient et à en faire le seul modèle de référence) du regard des européens sur des coutumes amérindiennes qui leur sont étrangères en matière de « religion (...) », de « politique (...) », ou d'« usage », l'adjectif « parfaite » étant répété trois fois dans un effet de redondance qui met en relief la raideur mécanique et prévisible de ce type de raisonnement. L'adverbe de temps « toujours » soulignant ce réflexe de la pensée ethnocentrique. Penser en européen, c'est donc sombrer dans un écueil pour Montaigne.

- **Deuxième partie de I.9 « Ils sont sauvages » à la ligne 31 « élégies, I, 2 »**

- S'ensuit une argumentation par analogie (c'est-à-dire que l'auteur utilise une comparaison, de manière à faire comprendre sa thèse à l'aide d'une image concrète) : « Ils sont sauvages comme nous appelons sauvages les fruits que nature, d'elle-même et dans sa marche ordinaire, a produits » : le comparé étant les Cannibales (« ils sont sauvages »), le comparant étant les fruits sauvages (« nous appelons sauvages les fruits que nature, d'elle-même et dans sa marche ordinaire, a produits »). Il revient à l'origine étymologique du mot « sauvage » qui se rattache à une vie en harmonie avec la nature (cf. latin : *silvaticus* : « fait pour les forêts »).
- Montaigne renverse le raisonnement qui consiste à caractériser de « sauvages » les « produits » de la nature : à travers ce premier argument Montaigne veut convaincre ses lecteurs que dans la nature, des fruits sauvages que l'on trouve ne sont pas inférieurs aux créations de l'homme : la plante qui pousse à l'état sauvage dans la Nature serait même supérieure à une création artificielle car plus robuste, plus naturelle. Ce sont donc les produits transformés par l'homme que nous devrions qualifier de « sauvages ».
- Des tournures de mise en relief appuient son argumentaire comme « ce sont ceux que » : par l'usage du présentatif « ce sont (...) ceux », ou par l'emploi du conditionnel « nous devrions » à valeur injonctive.

- La présence des superlatifs et des adjectifs mélioratifs « les plus utiles et naturelles vertus et propriétés » caractérisant les fruits naturels s'oppose nettement aux désignations dépréciatives (qualifiant les fruits transformés « accommodés aux exigences de notre goût corrompu ») dans les expressions « celles que nous avons dégradées », « goût corrompu ».
- Cette argumentation qui se fonde sur un raisonnement analogique conduit Montaigne à affirmer paradoxalement la supériorité des Sauvages, plus proches de la Nature, adeptes de lois naturelles, sur les Civilisés, corrompus par les vices, car la comparaison aux fruits sauvages sert de pivot à la réflexion générale de l'auteur portant sur le sujet des Cannibales : ce 2ème argument apparaît dans la phrase suivante : « Et pourtant, il arrive que la saveur même et la délicatesse de divers fruites de ces contrées-là où ils poussent sans être cultivés soient excellentes à notre goût, comparées aux nôtres ».
- Enfin le philosophe d'utiliser un argument d'autorité, imparable : la référence à « notre grande et puissante mère Nature » opposée à « l'art » au sens de création artificielle qui lui permet d'asseoir davantage son argumentation fondée sur une sagesse antique. L'action des hommes selon lui « surcharge » sa « beauté » et sa « richesse » de manière contre-productive, l'auteur allant même jusqu'à affirmer de manière métaphorique que l'action corruptrice des hommes « étouffe » le Nature, et qu'elle est donc destructrice. La phrase suivante revient une nouvelle fois sur la supériorité de la nature face à « nos vaines et frivoles entreprises », dans un procédé d'insistance manifeste.
- En bon humaniste⁶ de la Renaissance, Montaigne n'hésite pas à recourir à l'autorité de la parole antique dans son emprunt à Properce (poète latin né aux alentours de 47 av. J.-C. et mort vers 16/15 av. J.-C.1) pour donner davantage de poids à son discours. Et cet emprunt file la comparaison du fruit en reprenant le thème du végétal avec la métaphore du « lierre qui pousse mieux livré à lui-même ». Selon J. Starobinski, dans son ouvrage *Montaigne en mouvement*, (1982) Montaigne n'a de cesse de revendiquer son « indépendance » de pensée tout en faisant appel à « l'autorité des livres et des auteurs admirés » dans une forme de « dépendance » assumée : « à travers ces arguments, Montaigne prend possession de lui-même (...) en justifiant l'emprunt, la « marquerie » comme des procédés parfaitement compatibles avec *l'invention* personnelle » (p.213-214, Editions Gallimard).

• **Troisième partie : l.31 « Tous nos efforts (...) » à la ligne 37 « dernière »**

- Autre argument par analogie, toujours sur le thème de la Nature, celui du « nid du moindre oiselet », de « sa contexture, sa beauté et la commodité de son usage » de la « toile de la chétive araignée » : en d'autres termes il souligne leur perfection à l'état naturel opposée à l'imperfection de « tous nos efforts » incapables d'égaliser la Nature.
- Pour ajouter au caractère probant de son argumentaire, Montaigne a recours à un second emprunt antique : il s'agit d'une pensée exprimée par le philosophe grec « Platon » à la ligne suivante, utilisée comme une parole d'autorité qui est développée dans *Les lois*, Livre X. Il y soutient l'idée que dans le monde tout est le produit de la « nature », de la « fortune » (au sens de destin) ou de « l'art », au sens de ce qui est produit par l'homme, classés dans la même rapport hiérarchique que celui soutenu par Montaigne.
- Et toujours ce même usage des superlatifs des adjectifs « les plus grandes » « les plus belles » associés aux choses de la nature et de la fortune contrastant avec les « moindres » (indiquant une infériorité absolue) et l'adjectif péjoratif « imparfaites » qualifiant les produits de l'art.

• **Quatrième partie ligne 38 « Donc, si ces nations me semblent (...) » à naïveté originelle**

- Arrive le temps de la conclusion : introduite par le connecteur d'opposition « donc » répondant en miroir au « or » initial du début de l'extrait, comme pour refermer la démonstration imagée et pour revenir à sa thèse initiale par une reformulation abstraite qui prolonge la réflexion : si ces « nations [lui] semblent barbares, c'est dans le sens où elles ont été peu façonnées par l'esprit humain et où elles sont encore très voisines de leur naïveté originelle ».
- Ce qu'il faut comprendre au terme de cette démonstration, c'est que Montaigne redéfinit de manière positive le terme de « barbare » : l'argumentaire analogique précédent lui ayant permis d'ôter à cette notion son caractère péjoratif. Les Cannibales ne sont ainsi « barbares » qu'au sens de « très proches de l'état de nature » et non au sens de « sauvage ». Remarquons d'ailleurs que le terme « sauvage » présent au début de l'extrait ne l'est plus à la fin. La notion de « barbarie » étant alors associée à celle de « naïveté originelle ». Montaigne entend nous convaincre que la nature humaine est foncièrement bonne et digne de confiance.
- Il revient donc à l'origine étymologique du mot dans cette redéfinition valorisante du mot « barbare » (qui à l'origine vient du grec barbaros = « les non grecs »). Nature et culture sont donc en concurrence

: Montaigne remet ici dans ce texte en question la notion de culture, introduisant l'idée d'un relativisme⁶.

Conclusion

Ainsi ce texte constitue un éloge peu conventionnel de ces peuples soumis aux lois naturelles par la construction d'un raisonnement analogique de Montaigne sur la notion de « barbarie » : le philosophe renverse la pensée commune (la doxa) en proposant une forme de paradoxe, en exprimant son opinion, contraire au bon sens et qui heurte les idées reçues sur la vision ethnocentrique que les européens ont sur les peuples amérindiens à l'époque des Grandes explorations.

Montaigne humaniste se situe donc dans la tradition humaniste par sa tolérance et son ouverture d'esprit ainsi que sa référence aux penseurs antiques ce qui signifie qu'il n'avait pas de préjugés sur les autres et les acceptait tels qu'ils étaient. Toutefois il s'en démarque aussi en reprochant à la connaissance, au progrès et à la philosophie son manque de « pureté » et son échec à nous rendre heureux. Dans ce texte il condamne la vision ethnocentrique que les européens ont tendance à porter sur les Cannibales.

Cette thèse est à l'origine, deux siècles plus tard du mythe du Bon Sauvage, qui sera repris par les philosophes des Lumières comme Rousseau ou Diderot.

6. humaniste < Humanisme : revalorisation de l'homme (optimisme et foi en l'homme) en dépassant son statut de « pécheur » selon la doctrine chrétienne, tolérance de l'autre et acceptation des différences, liberté de l'homme. Le XVI^e siècle est marqué par la redécouverte et l'influence croissante des philosophes et des moralistes de l'antiquité (traduction des écrits de Platon, Cicéron, Sénèque, et surtout Plutarque notamment). A la morale du Moyen Âge reposant sur l'autorité de la parole divine, la morale antique oppose l'idée d'une conscience individuelle dictée par une raison humaine imparfaite et fluctuante.

7. Relativisme : principe selon lequel il n'existe pas de vérité absolue. Le relativisme consiste à refuser d'établir une hiérarchie entre les différentes cultures, et s'oppose à l'ethnocentrisme qui fait d'une seule nation le centre du monde. Le relativisme s'oppose aussi à l'évolutionnisme qui tend à classer les sociétés sur la courbe d'une évolution allant des sociétés primitives aux sociétés avancées.

Montaigne a beaucoup réfléchi à la diversité des coutumes et des sensibilités humaines qui parcourt toute son œuvre.